

TOAST

DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION.

Monsieur le Président,

Le Conseil fédéral est heureux de pouvoir accueillir et saluer, au cœur de la Suisse, le premier Magistrat de la République Française et de pouvoir lui exprimer, au nom du peuple suisse tout entier, les sentiments de profond respect que nous éprouvons pour son caractère et sa personne en même temps que nos sentiments de sincère amitié pour la République Française.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de la pensée que vous avez eue de venir nous visiter ici, à Berne, dans la ville fédérale, au siège des autorités fédérales, voulant ainsi donner à votre visite le caractère bien marqué d'une manifestation de sympathie républicaine, dont nous sentons tout le prix, pour le peuple suisse, pour ses institutions et ses autorités.

Votre visite, Monsieur le Président, coïncide avec un fait d'une heureuse importance, c'est l'harmonie parfaite de nos relations actuelles sur le terrain commercial et économique. Autrefois nous avons pu avoir des dissentiments passagers; aujourd'hui rien ne nous divise. Nous n'avons aucun nuage à l'horizon. Grâce en effet à une politique de bonne volonté réciproque, nous avons pu écarter et dénouer les difficultés qui auraient pu nous séparer. Nous rendons hommage à l'effort de bonne volonté qui a été fait par le Gouvernement de la République Française pour maintenir intactes les bases actuelles de notre arrangement commercial. En même temps nous avons pu résoudre par un accord satisfaisant pour nos deux pays le problème assez compliqué de nos relations ferroviaires.

Votre visite, Monsieur le Président, apparaît donc comme la consécration suprême de cette politique dont nous pouvons constater les heureux fruits et nous osons l'interpréter aussi comme un gage certain que le même esprit de bonne volonté et de confiance présidera à nos relations futures.

Pourquoi devrait-il en être autrement et comment pourrait-on concevoir que deux pays voisins et amis, dont l'amitié remonte loin dans l'histoire, qui ont eu à travers les siècles tant de points de contact et de rapprochement et que doit unir étroitement aujourd'hui le même amour de la République et de la liberté, n'arrivent pas à se rencontrer et à s'entendre pour le règlement équitable de leurs intérêts économiques?



On dit volontiers de nos deux pays qu'ils sont des Républiques sœurs! Ne serait-ce là qu'une image vide de sens ou n'est-ce pas plutôt l'expression toujours plus vraie d'une solidarité qui doit s'affirmer aussi bien sur le terrain de nos rapports économiques que sur le terrain des principes de notre vie républicaine et démocratique?

Sur ce terrain en effet, nos intérêts ne peuvent être que solidaires et nous avons la même ambition, celle d'asseoir nos démocraties sur des bases indestructibles, sur l'ordre, le progrès sage et régulier, sur la fraternité et l'égalité sociale toujours plus développées dans les lois et dans les mœurs et sur l'harmonie nécessaire de toutes les forces sociales.

Notre vieille République ne peut que se féliciter des bonnes relations qu'elle entretient avec tous ses voisins, mais il lui est particulièrement reconfortant de sentir qu'elle a à côté d'elle une grande République sœur avec laquelle elle doit poursuivre, par un noble effort de solidarité, la réalisation d'un idéal commun, celui de marcher toujours au premier rang des nations civilisées dans leur ascension vers la paix, la justice et la liberté et de rendre nos deux Républiques toujours plus dignes des sympathies de tous et des respects du monde!

C'est dans ces sentiments que je lève mon verre en l'honneur de Monsieur le Président de la République Française, que je fais des vœux pour son bonheur et que je bois à la prospérité de la France républicaine!

